

## **PERMANENCE DE L'ASSOCIATION ACTION - 2017**

Une nouvelle possibilité d'adhésion à une complémentaire santé à tarif préférentiel est offerte à l'échelle du Pays Ruffécois depuis 2015.

L'association ACTION a été choisie par le Pôle Territorial du Pays Ruffécois pour mener à bien cette démarche.

ACTION est une association d'assurés à but non lucratif, régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, qui agit dans l'intérêt des personnes n'ayant pas accès aux dispositifs complémentaires de santé et pour l'amélioration du pouvoir d'achat.

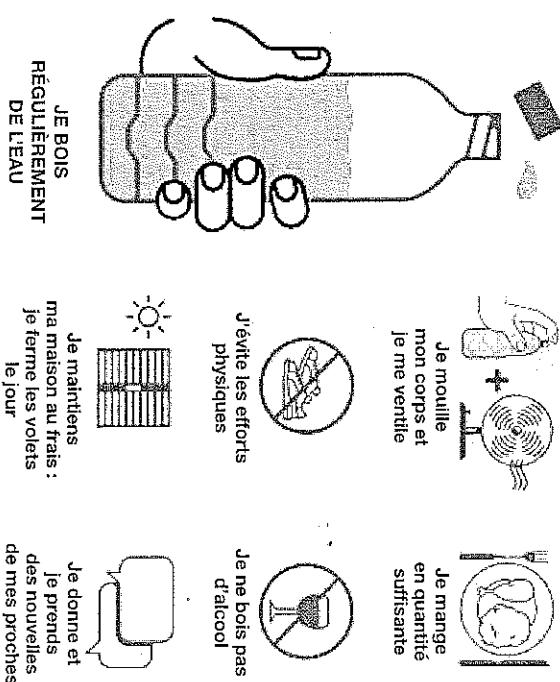
Ces permanences auront lieu sur Septembre et Octobre 2017 par demi-journée sur les communes :

Aigre, Mansle, Ruffec, Saint Amant de Boixe, Vars et Villefagnan

Pour plus d'information : vous pouvez consulter la page dédiée sur le site du Pays Ruffécois <http://www.paysdurruffeocois.com> (onglet : Services à la population / mutuelle solidaire)

COMMUNE	JOUR	HORAIRES	LEUX DE PERMANENCE
Ruffec	lundi 04		
	lundi 11	9h15 - 12h15	salle du conseil communautaire 9 bd des grands rocs à Ruffec
	lundi 25		
Villefagnan	lundi 04		
	lundi 11	13h30 - 17h30	salle de l'ancienne Communauté de commune rue du Puits Gilbert à Villefagnan
Mansle	lundi 18		
	mardi 05		
	mardi 12	9h00 - 12h30	salle de musique mairie de Mansle
Vars	mardi 19		
	mardi 26		
	mardi 05		
St Amant de Boixe	mardi 12	14h00 - 17h00	salle du conseil mairie de Vars
	mardi 19		
	mardi 26		
Aigre	jeudi 07		
	jeudi 14	9h15 - 12h15	1er étage de la mairie à St Amant de Boixe
	jeudi 28		
Aigre	jeudi 07		
	jeudi 14	14h00-18h00	
	jeudi 21		mairie d'Aigre
Aigre	jeudi 28		

En période de canicule,  
**quels sont les bons gestes?**



**ATTENTION**

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, j'ai un bébé ou je suis une personne âgée.  
Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.